

Danger de mort pour l'archéologie préventive ! Appel à la mobilisation

Le gouvernement nous roule dans la farine depuis 16 mois sur ses intentions en matière d'archéologie préventive. En aucune façon il ne veut s'attaquer au fond du problème, la maîtrise d'ouvrage publique des fouilles et la mise en concurrence commerciale des « opérateurs » en archéologie.

Contrairement à Aurélie Filippetti et son ministère, la Cour des comptes a le mérite de ne pas cacher son idéologie cynique, ni les conséquences de sa mise en œuvre : maintien du système concurrentiel, régulation des prescriptions, suppression de la recherche, remise en cause des droits des personnels, jusqu'aux licenciements économiques à l'Inrap...

Les services régionaux de l'archéologie, premier maillon du dispositif d'archéologie préventive, sont au bord de l'asphyxie. Aucun renforcement de leurs personnels n'est envisagé alors que tout le monde le réclame. Pire, la régulation des prescriptions revient sur la table, non seulement par la Cour des comptes (ajuster les prescriptions aux moyens disponibles), mais aussi par les arbitrages ministériels ou préfectoraux, comme le prouve le scandale du gazoduc en Champagne.

Les collectivités territoriales sont sommées de rationaliser la gestion de leur patrimoine et de maîtriser leurs dépenses en personnels (cf. rapport « finances de l'Etat, volet collectivités territoriales »). Que vont peser leurs services d'archéologie à l'heure de ces restrictions ? De plus, ils risquent d'être les premières cibles des conclusions de l'enquête en cours par l'Autorité de la concurrence (anciennement Conseil de la concurrence).

Dans le privé, les scandales comme celui d'AFT se multiplient au détriment des conditions de travail des personnels : les seuls gagnants sont les patrons et leurs bénéficiaires...

L'Inrap et les services de collectivité subissent durement la loi de la concurrence, y compris entre opérateurs publics. Les répercussions sont majeures sur la qualité scientifique des travaux, sur les conditions matérielles et morales des personnels.

Ce système ne peut perdurer sans déboucher sur une crise majeure. Cela affectera la pérennité de l'Inrap et au-delà, le devenir de l'ensemble du « service public de l'archéologie », mais pas seulement. Dumping social et scientifique décrédibilise toute la discipline. **Sans un service public fort, c'est toute l'archéologie préventive qui sera remise en cause !**

Aujourd'hui, la multiplication des scandales qui touchent l'archéologie (gazoduc, AFT, cessation de France Archéologie avec 2 opérations non terminées,...) et l'absence d'une réelle remise en cause du système concurrentiel démontrent que l'œuvre de destruction est en marche, avec l'appui de ce ministère.

Face à ces attaques, l'intersyndicale appelle tous les personnels de l'archéologie à se mobiliser et participer à la journée de grève et de manifestation du mardi 19 novembre 2013 à Paris.